



5 Octobre 2015

Réponse au communiqué déclaratif du Marineland d'Antibes paru en août 2015

MARINELAND : 45 ANS DE MENSONGES ET D'ARGENT SUR LE DOS DES ANIMAUX

Le Marineland d'Antibes a publié et fait circuler en août 2015 un communiqué et des tracts pour se défendre des accusations du mouvement anti-captivité. Nous souhaitons y répondre point par point, tant ces textes regorgent d'explications vagues, d'arguments non pertinents et d'approximations.

1. « Des critiques infondées et parfois violentes »

En réalité, **les opposants au Marineland sont très bien informés** et rarement violents. Ces accusations de violence concernent une poignée d'individus en marge du mouvement, dont celui-ci n'est bien sûr pas solidaire. Le cœur du mouvement anti-captivité des cétacés est composé de scientifiques, d'artistes, d'architectes, d'étudiants, d'enfants, et beaucoup d'autres. **C'est un mouvement dominant que Marineland ne peut simplement balayer** avec des déclarations mensongères sur lesquelles il est important de revenir.

2. « Les animaux et leur bien-être sont l'essence même de Marineland »

Marineland a été fondé en 1970, lorsque notre connaissance des mammifères marins, et en particulier des cétacés, était encore très limitée. A l'époque, des personnalités telle que le Comte de Poype n'en savait pas plus sur les cétacés et avait de bonnes intentions. Mais aujourd'hui, la science a avancé et nos connaissances ont progressé.

Marineland ne peut raisonnablement pas ignorer les progrès de la science, notamment sur l'impact négatif de la captivité sur les cétacés. Ainsi, il est difficile de ne pas voir cette ignorance volontaire comme une volonté de poursuivre une activité lucrative.

Marineland est une entreprise commerciale, ce n'est donc pas logique que sa direction prétende que le bien-être animal soit leur première préoccupation ou leur essence. **Générer des bénéfices est la priorité de l'entreprise.**

3. « Les militants anti-captivité plaident que les animaux ont été arrachés à leur groupe social lors de leur capture »

Nous sommes ici devant une rhétorique appelée « l'épouvantail ». **Cette stratégie consiste à créer un faux argument et à l'attribuer à ses opposants, afin de les contredire.** La plupart des opposants à la captivité des cétacés s'inquiètent du bien-être de tous les animaux actuellement en captivité, peu importe leurs origines. Ils n'affirment pas que tous les cétacés en captivité ont été capturés.

Néanmoins, Marineland se trompe en affirmant n'avoir plus rien à voir avec les captures de cétacés. En réalité, le fait d'exposer des cétacés en captivité encourage le marché des captures à plusieurs endroits. **Car c'est bien d'un marché qu'il s'agit, alimenté par l'industrie des delphinariums,** où les orques et les dauphins valent chacun des milliers, voire des centaines de milliers et même des millions d'euros.

Aussi longtemps que des entrepreneurs exerçant dans des lieux où les captures sont légales y verront un marché, ils continueront à capturer des cétacés. Car **la demande pour les delphinariums, nouveaux ou existants, ne peut tout simplement pas être satisfaite par la reproduction en captivité. Marineland fait partie de ce marché, qu'il capture ou non ses cétacés.**

4. « Toutes les orques que nous avons aujourd'hui sont nées dans notre parc »

La raison pour laquelle Marineland peut désormais dire que toutes leurs orques sont nées dans le parc est que **la dernière orque capturée à l'état sauvage, Freya, est morte tout récemment** alors qu'elle n'avait pas 40 ans. Un âge qui correspond au milieu de sa vie, une mort prématurée, **et certainement dû au fait qu'elle a passé la quasi-totalité de sa vie en captivité.**

Le fait de mentionner la CITES et les 35 000 espèces qu'elle protège n'a aucune pertinence ici et Marineland ne peut prétendre être un partenaire actif auprès de la CITES ni s'accorder du crédit pour leurs actions. La conservation des espèces n'est pas assurée dès lors qu'une convention est signée, mais nécessite des actions et un investissement de tous les acteurs en relation avec cette espèce.

5. « L'idée de lâcher en mer les animaux entraînerait leur condamnation à mort »

Affirmer que les organisations anti-captivité veulent relâcher les animaux dans la nature est à nouveau déployer une **stratégie de l'épouvantail : la plupart des opposants à la captivité des cétacés ne revendiquent pas la libération de tous les cétacés captifs dans la nature.** Ils reconnaissent que beaucoup auront besoin que des soigneurs humains s'occupent d'eux jusqu'à la fin de leurs vies. Le but aujourd'hui est d'établir des sanctuaires dans les mers.

Marineland ignore cette évolution du camp adverse et essaye à la place de faire passer ses opposants pour des fanatiques ignorants.

6. « N'ayant pas réussi à assurer sa survie, Keiko est décédée »

Les fausses déclarations du Marineland sur l'histoire de Keiko sont aberrantes. Il est dit que Keiko a été relâché en 1998 et qu'il a été retrouvé mort dans les fjords de Taknes en 2003. En réalité, **Keiko a été réhabilité dans un enclos en mer de 1998 à 2002.** Une équipe de soigneurs s'en est occupé, tout comme des soigneurs s'occupent des orques au Marineland, si ce n'est que cet enclos en mer était son milieu naturel, plus vaste que les bassins des orques d'Antibes. **Keiko était en bonne santé, bien nourri et très actif tout au long de cette période.**

De mai 2000 à août 2002, il était régulièrement sorti pour des "promenades" lors des mois d'été. On lui avait enseigné à suivre un bateau et il était libre d'interagir avec des orques sauvages (ce qu'il fit occasionnellement). En août 2002, il quitta l'Islande et nagea jusqu'en Norvège. Il était équipé d'une balise et fut suivi tout au long de son voyage qui dura trois semaines. À son arrivée en Norvège, il n'avait pas perdu de poids et présentait tous les signes d'un bon état de santé.

Seule une déclaration de Marineland est vraie : Keiko n'a jamais rompu ses liens avec les hommes, et son équipe de soigneurs s'est rendue en Norvège et s'en est encore occupé pendant 15 mois. Son équipe était avec lui quand il a cessé de s'alimenter en décembre 2003, elle a essayé de le médicamenter en suivant les recommandations vétérinaires, mais sans succès. **Son équipe était là, avec lui, quand il est mort moins de deux jours après avoir présenté des symptômes de maladie** (un événement courant en captivité également et sans doute ce qui est arrivé à Freya).

Marineland oublie de mentionner que Keiko est mort d'une pneumonie, ce qui est courant chez les orques en captivité, et qu'il est mort à un âge bien plus avancé que toutes les autres orques mortes au Marineland, à l'exception de Freya.

Le livre de Mark A. Simmons *Killing Keiko*, cité par Marineland, a été auto-publié car aucun éditeur n'avait accepté de faire paraître ce livre. **Aucun des faits relatés par l'auteur n'ont été vérifiés.** M. Simmons a quitté le projet Keiko en 2002 et n'en faisait plus parti durant les deux dernières années de la vie de Keiko. **Il n'est donc pas pertinent que Marineland cite ce livre comme référence**, d'autant qu'il ne reprend pas correctement la chronologie des événements décrits par l'auteur.

7. « Les activités des parcs sont soigneusement et strictement contrôlées »

Le fait que l'ouverture et l'exploitation d'un parc tel que Marineland ou d'autres delphinariums soient soumises à législation et que des organismes extérieurs les contrôlent **ne sous-entend pas que le bien-être animal soit ni évalué ni contrôlé.**

Premièrement, la législation française encadre les établissements zoologiques sur des règles d'hygiène et de sécurité mais **très peu sur le respect et le bien-être de l'animal.** [L'arrêté du 25/03/2004](#) (en application de [la directive européenne 1999/22 CE](#)) stipule que les animaux doivent être placés dans des conditions leur permettant d'exprimer largement leurs aptitudes naturelles. Les animaux doivent également pouvoir se soustraire au public s'ils le souhaitent. **Les contrôles sont rares et le respect de paramètres aussi flous est apprécié selon le jugement des agents effectuant les contrôles.**

Il n'y a aucun standard minimum dans la loi française, et aucune norme dans le monde n'a été établie en prenant en considération les études scientifiques. En réalité, le seul document scientifique compilant les meilleures pratiques pour détenir des cétacés en captivité (Laurence Couquiaud, 2005, dans un numéro spécial du magazine de l'EAAM, *Aquatic Mammals*) est rarement, voire jamais, consulté par l'industrie des delphinariums ou les gouvernements. **La plupart des normes, notamment celles en vigueur en France, sont bien en deçà des recommandations** de L. Couquiaud, fondées pourtant sur ses recherches.

La CITES n'a aucune autorité sur les conditions dans lesquelles les animaux sauvages sont détenus en captivité. Il n'y a donc aucun intérêt à en faire mention. Sa seule autorité porte sur le commerce international des animaux sauvages et leurs dérivés.

8. « Marineland et l'EAAM condamnent le massacre et la prise associée de dauphins lors des drive fisheries »

La charte signée au Marineland par les delphinariums d'Europe en 2007 afin de condamner les massacres des « drive fisheries » **n'a pas été écrite sur une soudaine prise de conscience** ou considération éthique de la part des industriels des delphinariums. En réalité, c'est justement grâce aux activistes dont le parc fait mention en ouverture de son communiqué que cette prise de position a été adoptée.

Il aura fallu des années de lobbying et de pression de la part des organisations de protection animale pour arriver à ce résultat. Jusque dans les années 90, beaucoup de delphinariums européens et américains importaient encore des dauphins issus des « drive fisheries » japonais. Et pourtant, c'est seulement en 2015 que la WAZA (World Association of Zoos and Aquariums) a suspendu l'adhésion de la JAZA (Japan Association of Zoos and Aquariums), en raison de leur désaccord avec les pratiques des « drive fisheries ».

9. « Marineland a investi plus de 35 millions d'euros ces 15 dernières années pour l'amélioration des infrastructures et pour le bien-être de ses animaux »

Marineland affirme vouloir protéger les mammifères marins. **Cet argent aurait donc pu être investi dans des programmes de conservation auprès des espèces sauvages plutôt que pour construire de meilleures cages pour maintenir ces espèces en captivité.**

Marineland indique que le bassin des orques à Antibes est le plus grand du monde, une affirmation que Sea World, outre-Atlantique, se réserve. **Le plus grand bassin du monde est l'océan.** De plus, **il n'y aucune zone d'ombre dans les bassins du Marineland.** Dans la nature, les orques plongent à plus de 10 mètres de profondeur pour échapper aux rayons du soleil si nécessaire. Au Marineland, les bassins ne sont pas assez profonds et, même s'ils l'étaient, le soleil se réfléchirait sur les murs. **Ce n'est pas naturel pour les orques d'être autant exposées au soleil d'été comme elles le sont au Marineland.**

Marineland nous informe que 3,5 millions d'euros ont été investis dans l'enclos des ours polaires. La somme investie n'a aucune corrélation avec la qualité de vie des animaux au sein de cet enclos. **Il ne fait aucun doute que le climat méditerranéen d'Antibes nuit au confort des ours polaires.** Un panneau près de l'enclos des ours indique qu'ils se sont « adaptés » au climat d'Antibes. Cette affirmation est mensongère et montre une incompréhension totale du concept d'adaptation.

Une telle adaptation au climat ne pourrait se faire qu'à travers plusieurs générations. Dans la nature, aucun ours polaire ne connaît des températures supérieures à 17 °C, voire 20°C pour les ours dans les régions les plus au sud de leur habitat naturel, et ceci uniquement pendant une courte période en été. La température moyenne de leur habitat naturel tourne autour de 5°C et en dessous de 0°C en période hivernale. Même en Arctique la chaleur leur pose plus de problème que le froid. **Les ours polaires au Marineland ne sont pas adaptés au climat, ils le supportent et en souffrent très certainement lors des chaleurs estivales.**

10. « Le Groupe participe à plus de 90 programmes de reproduction européens qui représentent l'essentiel des espèces menacées dans les zoos »

La participation à des programmes de conservation ainsi que l'éducation et la sensibilisation du public sont des obligations légales imposées par [l'arrêté du 25/03/2004](#). Les programmes menés par la Fondation Marineland sur les pandas géants ou les phoques moines ne peuvent servir de justification pour maintenir des cétacés en captivité, d'autant plus que **le dauphin *tursiops truncatus*, l'espèce présentée à Marineland, n'est pas menacé.**

En réalité, **ces programmes de conservation sont des vitrines** permettant de se déculpabiliser (et de déculpabiliser le public) **et l'argent investi est très inférieur aux capacités financières du groupe** (Parques Reunidos affiche un chiffre d'affaire consolidé en 2014 de 534 millions d'euros).

11. « Chaque année, nous permettons à des milliers d'enfants de découvrir le monde marin »

Les enfants connaissent bien les dinosaures sans en avoir jamais vu un seul ! **Le nombre d'enfants scolarisés qui visitent Marineland n'est pas un indicateur de l'impact éducatif de l'établissement mais juste de son succès commercial.** Les enfants d'aujourd'hui peuvent en apprendre beaucoup plus sur le monde marin à travers des outils tels que le cinéma en 3D, la réalité virtuelle, la robotique, et non en assistant passivement à un spectacle où des animaux dressés font des tours.

Ces spectacles ne reflètent pas le comportement naturel des animaux et sont construits pour amuser, divertir et épater le public. Lors des spectacles de dauphins et d'orques en août 2015 au Marineland, quelques informations étaient diffusées sur un écran avant le spectacle. Ensuite, **tout le spectacle se déroulait sans aucune narration ni information à valeur éducative.**

12. « Défendre la cause animale ne peut se faire intelligemment sans une approche attentive et documentée de la situation »

Contrairement à ce que sous-entend Marineland, notre approche, celle du mouvement anti-captivité dans son ensemble, est documentée et actualisée. Les « critiques infondées » dont nous accuse Marineland **s'appuient au contraire sur des faits établis et nous consultons en permanence des scientifiques et des biologistes spécialistes des mammifères marins.**

À l'opposé, **les arguments du Marineland, bâtis pour soutenir une activité de plus en plus critiquée, martelés pour justifier l'exploitation commerciale d'animaux transformés en objets de divertissement, ne reposent sur**

aucune recherche scientifique. Approximatifs, ils ne font que relayer une approche passiste des cétacés, depuis longtemps remise en cause par les découvertes les plus récentes de la communauté scientifique internationale.

Anne-Sophie RING

Chargée de campagne zoo & delphinariums

zoo@code-animal.com

Code Animal

Au nom de **Dolphinaria-Free Europe**

